

„ valeur, la sagesse, ni le mérite. Qu'elles
 „ sont résolues de suivre les principes que
 „ ce Prince leur avoit donnez, & de ne
 „ point se départir des alliances contra-
 „ ctées pendant sa vie; au contraire L. H.
 „ P. déclarent qu'elles persistent à suivre
 „ les mesures déjà prises conformément
 „ à ces alliances &c.

*Sommes
 demandées
 par les Etats
 Généraux à
 la Couronne
 d'Espagne.*

VI. Environ dans ce tems-là le Sr. Hulst Resident des Etats Généraux à Bruxelles, cherchant quelque nouveau prétexte de rupture, presenta un Memoire au Marquis de Bednard, Commandant Général des Pais Bas en l'absence de Mr. l'Electeur de Baviere, par lequel Leurs H. P. demandoient le payement de quelques sommes qu'elles disoient leur être dûes par la Couronne d'Espagne. Ce Marquis répondit au Resident Hollandois, (sans entrer dans le fonds de la question, ni sans examiner si une partie de cette créance n'étoit pas éteinte par la possession de Mastricht, & de quelques autres Places données par engagement & pour sureté aux Hollandois,) qu'il en donneroit avis au Roi Catholique; que cependant il pouvoit assurer L. H. P. que le Roi son Maître ayant à cœur d'entretenir avec elles l'amitié & l'intelligence de bon voisin, ne suffiroit pas qu'on fît la moindre chicane sur ce qui seroit dû légitimement aux créanciers de la Couronne; mais que comme ces dettes n'avoient pas été contractées du Regne de Sa M. il étoit bien juste qu'on lui en produisît les Actes, pour les communiquer à son Conseil, afin de prendre avec lui les mesures convenables pour acquitter ces dettes.

VII. Sur-